

Déclaration

Enquête sur la mort d'un bébé

Le 12 juillet 2016
Iqaluit (Nunavut)

Le ministère de la Santé a fait la déclaration suivante :

« Dans le respect des protocoles du ministère de la Santé, nous suivons les mesures appropriées pour enquêter sur les circonstances entourant le décès d'un bébé à Gjoa Haven.

Le décès du bébé a été dûment signalé comme incident critique, tel que précisé dans le *Community Health Nursing Administration Manual*, et une enquête a débuté immédiatement après l'incident.

Nous ne pouvons commenter sur les particularités en raison de l'enquête en cours. Le ministère de la Santé prend ce dossier très au sérieux et travaille avec tous ceux qui sont concernés afin de déterminer ce qui s'est produit. La santé, la sécurité et le bien-être de tous les Nunavummiuts sont toujours notre priorité. »

###

Renseignements aux médias :

Ron Wassink
Spécialiste des communications
Ministère de la Santé
867 975-5710
rwassink@gov.nu.ca

News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhagtaghat ittu Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français à : www.gov.nu.ca.